Informations diverses

publié le 04/10/2013 - mis à jour le 09/07/2014

Pour signaler une absence ou demander un renseignement, vous pouvez écrire au service scolaire en cliquant sur le bouton dans la colonne de droite.

Conformément aux consignes ministérielles, et afin de permettre une répartition de l'année scolaire sur 36 semaines, des cours seront dispensés le mercredi après midi 11 juin, selon les modalités suivantes :
Mercredi 11 juin 2014 :

à 14h00	Cours habituellement dispensés un lundi après midi à 14h00 (semaine A)
à 15h00	Cours habituellement dispensés un lundi après midi à 15h00 (semaine A)
à 16h00	Cours habituellement dispensés un lundi après midi à 16h00 (semaine A)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.